L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 16 JUILLET 1886.

PETITES ANNONCES.

A vendre—Pour cause de changement d'affaires, une bonne grocerie située au coin des rues Bourbon et St Louis. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. F. CLAVERIE. 14 juil—7f

DEMANDES.

Demande—Un jeune homme de 17 ans, intelligent et de bonne conduite, et qui connait la ville, demande une place de collecteur ou tout autre emploi. Il sait très bien l'anglais et l'espagnol. Il fournira les meilleures références. S'adresser rue Jackson No. 181, à M. F. de M. 3 juillet—15t

A VENDRE.

Tombes à vendre—Nouveau cimetière St Louis à $225, $250 et plus. MM. KURSHEEDT & BIENVENU, 114 rue du Camp. 30mai—2m

A LOUER.

A louer—Une résidence élégante à deux étages, onze chambres, grande cour et jardin, entrée pour une voiture. 285 rue Dumaine. S'adresser à l'épicerie du coin. 23 mai

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Johann W. Buhrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 18,346—Division C. Attendu que Frank Roder a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Johann W. Buhrmann, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15juil—15 20 24

Succession de Charles Hensley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 670—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Charles Hensley, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juil—9.14 18.

Succession de Valery Montal et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18,333—Division A—Attendu que P. S. Wiltz Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Valery Montal et sa femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13 juil—13 17 22

AVIS AUX CREANCIERS.

L. J. Barthélemy vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,987—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de L. J. Barthélemy et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George C. Bohne, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
13juil—13 17 22.

E. Liberman contre M. Solomon.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 7 983—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, en face de mon entrepôt No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville dans le Second District de cette ville, le VENDREDI, 23 juillet 1886, à 11 heures A. M.—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
13juillet—13 17 23

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par la présente que le 27me jour d'avril 1886 un jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et les chiffres suivants, savoir: Harriet Leopold vs. S. Leopold, son mari—No 17,499—Division C. Sur motion de H. Dunbar, Esq., avocat de la plaignante dans cette affaire, et sur la production de preuves à l'appui de sa demande, la loi et l'évidence étant en faveur de la plaignante.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut dans cette affaire enregistré le 21 avril 1886, soit maintenant confirmé et rendu final et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Harriet Leopold et contre Simon Leopold, son mari, décrétant une séparation de biens, et dissolution de la communauté de gains et acquets existant entre eux; et il est de plus ordonné que la pétitionnaire Harriet Leopold soit autorisée à exercer le commerce de marchand, avec frais.
Jugement rendu le 27 avril 1886.
Jugement signé le 3 mai 1886.
N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé)
En foi de quoi j'ai signé et annexé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juin de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt six.
M. A. McDONNEL, Député Greffier.
12 juin—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Bernard Laporte vs ses Créanciers—No 18,285—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard Laporte soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le MERCREDI, 4e jour d'aout 1886, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit Bernard Laporte soient suspendues, que Jas D. Coleman, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1886.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 juillet—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—J. B. Marquer vs. ses créanciers—No 18,139—Division "E"—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jean Baptiste Marquer soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville, le SAMEDI, 17e jour de juillet 1886, à 11 heures A. M. afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour nommer un syndic, et pour voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Henry Renshaw, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
16 juin—3f au 17 juil

QUATORZIEME

Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$167 769 64	
Sur risques de rivière	10 911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	
		$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$42,005 41	
Réassurances	7,956 66	
		49,962 07
Primes nettes		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies	$115,723 01	
Sur les rivières	3,440 85	
Sur les mers	1,299 30	
Taxes	1,978 06	
Bureau des réassureurs	1,829 39	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08	
		$133,707 49
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	36,792 48
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par nantissements	4,699 68
Billets garantis par hypothèques	15,096 28
Billets à recevoir à courtes échéances	3,905 46
	$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle-Orléans, le 21 janvier 1886.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.

E. Pragst	A. Walz.
M. Popovich.	F. Antmokolk.
B. Saloy.	M. Vonderbanck.
H. Abascal.	H. Schroeder.
D. Hughes.	A. Bartholomew.
A. D. Finley.	A. Haber.
Theo H. Sugg.	S. M. Miller.
Chas Stegler.	Geo. Ellis.
C. Troy.	O. A. Schneidau.
P. Thomaschka.	Fred Goldsmith.
N. Sollé.	A. Xiques.
Peter Blaise.	B. Campiglia.
	Frank Barker.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE H.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 10 AOUT 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000,		25,000
1 Lot de	10,000,		10,000
2 Lots de	6,000,		12,000
5 Lots de	2,000,		10,000
10 Lots de	1,000,		10,000
20 Lots de	500,		10,000
100 Lots de	200,		20,000
300 Lots de	100,		30,000
500 Lots de	50,		25,000
1,000 Lots de	25,		25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750

9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500

9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, [illegible] donnons l'assurance, ont lieu avec la plus [illegible] honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais. Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de ménage neufs et articles de toilette.

Dans l'affaire de G. J. Rathie contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,922.

PAR E. CURTIS, encanteur, bureau 40 rue Royale—En vertu d'un arrêt de l'Hon. N. H. Rightor, remplaçant l'Hon F. A. Monroe, juge de ladite Cour, en date du 14 juillet 1886, je procéderai à la vente sur les lieux, coin des rues Esplanade et Décatur, SAMEDI, 24 juillet, à 10 heures 30 m. du matin, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un assortiment vaste et varié de meubles de ménage neufs et d'articles de toilette, ainsi que des réclamations et des jugements contre diverses personnes, tels que les accuse un tableau enregistré à la Cour Civile de District.

Conditions: comptant sur livraison.
15juil—15 18 25

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifique emplacement à l'encoignure des rues Gasquet et Liberté.

Succession de Jaimé Piferrer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 18,090.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 aout 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 10 juillet 1886, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Gasquet, Canal, Liberté et Franklin; lequel lot de terre forme l'encoignure et mesure 53 pieds 3 3/8 pouces plus ou moins de face à la rue Gasquet, sur 68 pieds plus ou moins de profondeur, et faisant face à la rue Liberté.

Ensemble une maison basse en briques de plusieurs chambres occupée comme un magasin d'épiceries, café et poste aux huitres; deux autres bâtisses à étage en bois ayant chacune plusieurs chambres, citerne, lieux d'aisance, &c., &c. Loué $47 par mois.

Pour plus de détails se référer au plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque, portant huit pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1886.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.

L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir l'adjudication.
14juil—14,24,31—7 14août.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Kirpatrick & Co. vs Clay Oldham, Allen West & Bush, Allen West & Co. and James H. Allen, garnishees.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain billet à ordre fait dans les mots et chiffres suivants.

Dallas, Texas, 1er juin 1883.
$2,500 00. Six mois après date nous ou un de nous promettons de payer à l'ordre de Clay Oldham deux mille cinq cent dollars pour valeur reçue, avec intérêt à raison de 10 pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, payable à
Signé: D. M. OLDHAM et C. H. OLDHAM
Endossé: CLAY OLDHAM.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette vente à l'encan étant la deuxième et la dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant caution avec de bonnes et solvables sécurités portant intérêt à raison de 5 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant le montant des impressions, les frais du shérif et du greffier, etc., dessus environ deux cent cinquante ($250) piastres.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
6 juillet—6 9 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District dans l'ilet borné par les rues Bayou Road et Tonti, Rocheblave et Columbus.

La banque des Citoyens de la Louisiane vs N. M. Benachi.

Mme Anna B. Benachi, exécutrice de N. M. Benachi et comme veuve en communauté et personnellement, Pandia N. Benachi et autres héritiers de N. M. Benachi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 7 aout 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Tonti, Rocheblave et Columbus. Laquelle dite portion de terre mesure au pied français, cent trente-cinq pieds de face audit Chemin du Bayou sur le côté droit allant vers le Bayou St. Jean, sur une profondeur de cinq cent quarante pieds, bornée sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à M. Dumaine et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à la famille Beauchen, étant la résidence dudit N. M. Benachi. Laquelle dite décrite propriété appartenant audit N. M. Benachi par achat qu'il a fait de John E. Holland et Mme Adélaïde C. Dejan, sa femme, par acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire, en date du 28 juin 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet 7,11 21 28—aout 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jas. P. Guinault vs. O. J. Forstall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 17,983—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 16 juillet 1886, à midi, des propriétés décrites ci-dessous, à savoir:

1° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Ursulines et Hôpital, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Remparts, sur cent cinquante-deux pieds sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, puis trente-neuf pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue des Remparts et courant vers la rue Hopital, puis trois pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Ursulines et courant vers la rue Bourgogne, puis cent trente-quatre pieds dix pouces et trois lignes sur une ligne parallèle à la rue des Remparts, et courant vers la rue Hôpital et ensuite cent cinquante-six pieds cinq pouces sept lignes sur la ligne vers la rue Hôpital.

2° Un sixième indivis d'un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, Tremé et Marais, mesurant vingt pieds sur le Chemin du Bayou sur quatre vingt quatorze pieds de profondeur sur des lignes irrégulières, d'après un plan annexé à un acte par succession de Vve P. Forstall à D. Forstall, passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 9 avril 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15, 22, 29—juil 6, 13, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizens' Bank of Louisiana vs. Wm. A. Stilland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 16,794.—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatorze lots ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, circonstances, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Roman, anciennement Solidelle, et Prieur, anciennement Joséphine. La dite propriété étant décrite et mesure au pied américain, conformément à un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, une copie du dit plan, en date du 10 mai 1886, et qui est déposée à mon bureau comme suit:

Un lot de terre désigné par la lettre "A", formant l'encoignure des rues Français et Prieur et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur et face à la rue Prieur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles.

Une portion de terre désignée par la lettre "B", étant en quatre lots de terre, trois desquels mesurant ensemble quatre-vingt seize pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles; et un lot faisant face à la rue Prieur, mesurant vingt-sept pieds de face à la dite rue Prieur sur une profondeur de cent vingt huit pieds, entre lignes égales et parallèles; ensemble avec le cottage élevé et cuisine, etc.

Un lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles et égales.

Deux lots se touchant et désignés par les lettres "E" et "D", mesurant chacun vingt-sept pieds de face à la rue Roman, sur une profondeur de cent soixante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Huit lots de terre se touchant et désignés par les lettres F, G, H, I, K, L, M, et N, mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Union sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes égales et parallèles; le dit lot N forme l'encoignure des rues Union et Prieur.

Un lot de terre désigné par la lettre O, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de cent soixante pieds entre lignes égales et parallèles, ensemble avec une maison à un étage qui s'y trouve.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Une moitié comptant, et la reste à un et deux ans de crédit en billets d'acquéreurs garantis par privilèges et lien du vendeur, portant intérêt raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs assureront les améliorations et transféreront les polices d'assurances. L'acte de vente contiendra la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets, et la vente sans estimation, et toutes les clauses usuelles dans les actes de ventes.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22,29—juil 6,13 20,24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lewis Fishel vs. William Meade Montgomery.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 18,177—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 17 août 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Magasin et Natches et l'Allée Bank, désigné comme lots numéros un, deux, trois et quatre, et mesurant comme suit, à savoir: Le lot numéro un forme l'encoignure de la rue Natches et de l'Allée Bank, et mesurant vingt quatre pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'Allée Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et de face à la rue Natchez de trente-deux pieds et dix pouces. Le lot numéro deux touche au lot numéro un, et mesure vingt pieds deux pouces de face à l'Allée Bank, et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de à peu près trente-deux pieds huit pouces et six lignes sur la ligne qui le divise du lot numéro un, et à peu près trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté opposé. Le lot numéro trois touche le lot numéro deux, et mesure dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'Allée Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de trente deux pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté de la ligne du lot numéro deux, et à peu près trente-deux pieds six pouces et deux lignes sur l'autre côté; et le lot numéro quatre touche au lot numéro trois, et mesure vingt-quatre pieds de face à l'Allée Bank, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de trente deux pieds six pouces et deux lignes sur la ligne du lot numéro trois, et à peu près trente-deux pieds et cinq lignes sur l'autre côté; le tout plus ou moins.

Lesquelles dites propriétés ont été acquises par le défendeur de Mme Sue E. Burke, conformément à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, en date du 3 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 juil—23, 30, août 13, 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jules Janvry vs. Patrick Ronan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 18,180—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 août 1886, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre "R" dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la ligne de la propriété Foucher, maintenant connue comme le Parc ou le Boulevard de l'Exposition, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face sur le dit Boulevard, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur, d'après un croquis annexé à l'acte ci-dessous mentionné pardevant W. J. Castell, notaire.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur le dit lot de terre et sur la propriété qui y touche et bâties par le dit Ronan, et toutes les installations et dépendances y appartenant ou qui pourraient y appartenir.

Etant la même propriété que Patrick Ronan a acquise de Magdalena Goll, épouse de Peter Nub, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 6 juin 1884 en registré au bureau des Aliénations Livre 119 folio 570.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
16 juil—16 23 30—aout 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Scierie de valeur, des Machines à vapeur, Scies, etc. connue comme le Clipper Saw Mill.

D. C. McCann & Son vs Alf Bradley, O. F. Terry intervenor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12 798—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tout et séparément les bâtisses et améliorations érigées sur le terrain borné par les rues Rocheblave, Galvez, Euphrosine et le Chemin Coquille dans le Premier District de cette ville, la dite portion de terre étant traversée par les rues Miro, Tonti et Venus, formant les six ilets Nos. 532, 533, 542, 543, 562 et 563, connue comme le Clipper Saw Mill ensemble avec tout et séparément les machines, scies et tout ce qui appartient à la dite scierie.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 13 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'un établissement de relieur. Succession de Emile W. Schefel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 18 144—En vertu d'un ordre de vente en date du 3 juillet 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 19 juillet 1886, à 10 heures 30 A. M. la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

A l'étage supérieur du local rue Natchez No 37.

Le contenu, les installations etc., d'un magasin de reliure, comprenant des tables, réglés, outils, etc., d'après un inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 13 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Bonbede vs Victor De Bonchel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 27 juillet 1886 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 7 quinze, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseum, Jackson et Washington, sur le plan original du Faubourg Livaudais déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Chesnut, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur de Nicholas Vignaud conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 10 mars 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—2 9 16 23 27 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil du vapeur neuf, en fer, à passagers et fret et construit en Angleterre, ESTEBAN DE ANTUNANO,

avec son grément, appareil mobilier, etc., cabines magnifiques et luxueusement décorées, somptueusement meublées, le tout en parfait état. Dans l'affaire de

C. de Murietta & Cie vs La Compania Mexicana de Navigacion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,862—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Le vapeur "Esteban de Antunano", avec tout son grément, appareil, amenblement, etc., mouillé dans le fleuve Mississipi, en face du marché français, au delà du débarcadère du bac à vapeur du 2me district.

Le dit vapeur étant parfaitement décrit d'après le certificat des constructeurs.

Le dit vapeur a été construit en Angleterre, à Sunderland, dans le comté de Durham, en 1884; il a un propulseur dit screw propeller; deux ponts, deux mâts, le grément d'une goelette, une proue élliptique, construction à crampons [clincher] n'a pas de galeries, a un aigle à la proue, est en fer.

Dimensions.	Pds.	Dix.
Longueur de la proue à la poupe	276	6
Largeur principale	36	4
Profondeur du pont de tonnage au plafond du milieu du vaisseau [midship]	24	9

Noms et adresse du constructeur James Laing, Deptford Yard, Sunderland.

Le No officiel du tonnage ——— le tout marqué sur la courbe du bau principal [main beam].

Tonnage.	Tonnes.
Tonnage, sous pont de tonnage	1630.41
Clos en espaces au dessus du pont de tonnage s'il en est, savoir:	
Espace sous le pont	95 22
Gaillard d'avant	45.01
Chambres du conseil	24.96
Autres espaces entourés (s'il en est) les nommant chambre de carte [Chart House]	8.18
Total	1803.78
Déduction à faire pour l'équipage	75.81
	1727.97

Renseignements additionnels pour steamers:

Déduction pour l'espace requis pour le fonctionnement du propulseur (soit 37/100 ou 32/100 ou tel que mesuré)	Tonnes. 577.21
Longueur de la chambre des machines	Pds.—Dix. 54 0
Machines	Nombre de machines. Deux
Puissance combinée (estimée puissance en chevaux	250
Description des machines.	Surface composée à condensation.
Construction anglaise ou étrangère.	Anglaise.
Date de construction	Sept. 1884
Par qui construit	George Clark
Diamètre des cylindres	39 et 74
Jeu du piston	45
Tonnage enregistré (après déduction pour l'équipage et espace pour le fonctionnement du propulseur dans le steamer	1150.76

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—30—juil 7 14 21 28 30

Succession de Henry Hemmerling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,274—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Henry Hemmerling, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juil—11,16,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

Pour cause de départ.

Le contenu de la résidence rue Poland entre Remparts et Bourgogne, comprenant des meubles de chambre à coucher, splendide lit à la Victoria, bureaux, armoire, lavabos, joli portrait, miroir, nattes, rideaux, stores, ornements et divers autres objets. Il sera vendu à l'encan aujourd'hui (vendredi), à 10 heures du matin, au local ci-dessus, sans réserve. Conditions, comptant.
ALBERT PAUL, encanteur.
16 juil—1f

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de résidence de choix dans le Premier District.

Succession de Mark F. Bigney et d'Elmira E. Hall, sa première femme, (consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No. 17,762.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente à l'encan de la propriété décrite ci après, à savoir:

Un certain lot de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles plus ou moins. Ladite propriété touche à la propriété du Dr Shuppert.

Les améliorations comprennent cette bâtisse en briques à deux étages avec cuisine ayant 4 chambres bien finies, mansarde et plusieurs autres chambres dans le corps de logis, et 5 chambres, plusieurs cabinets, chambre à bain, etc., dans la cuisine, 2 cuves, water works, cour briquetée et ayant une jolie véranda sur la rue, et porte le numéro municipal 183 de la rue Carondelet.

Conditions—Un tiers comptant et le reste en un crédit d'un et de deux ans représenté par billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garanties 5 pour cent d'honoraire d'avocat, en cas de procès pour en forcer la collection, la propriété devra être assurée et la police transférée. Les taxes dues et exigibles en 1886 seront assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
20juin—20,26—juillet3 10 17.24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur et désirables dans le Troisième District.

La maison à deux étages à l'encoignure des rues Washington et Bons-Enfants.

La maison de la machine à pompe Batcock sur la rue Poete entre Royale et Dauphine.

Cottage double. No 505 rue Chartres.

Succession de Théodore Shultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B—No 12 955

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 28 juin 1886, je procéderai à la vente des propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 104 borné par les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Royale et mesurant au pied américain 33 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Bons Enfants sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces et 4 lignes et de face à la rue Washington.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises ayant [illegible] chambres et plusieurs cabinets, galerie de côté, une cour briquetée, cuve, etc., et le gaz dans toute la maison. Cette propriété est avantageusement située soit pour résidence ou pour maison d'affaires étant près du marché Washington à proximité des écoles et des églises et de plusieurs lignes de chemin de fer; le chemin de fer Canal et Carbonne passe devant la porte.

2° Une portion de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Poete, Dauphine et l'avenue Lafayette désigné comme lot No 1 sur un plan de L. H. Pilié et mesurant conformément au pied américain 31 pieds 8 pouces de face à la rue Poete, 31 pieds 6 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 73 pieds et 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Dauphine 72 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Royale.

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage occupée par le Babcock Fire Engine Co., ainsi qu'un cottage à un étage couvert en ardoises occupé par la dite Babcock Co., lesquelles propriétés sont maintenant louées à raison de $15 00 par mois.

3° Un autre lot de terre avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 4 borné par les rues Chartres, Enghien, Royale, et Poeze, ayant 36 pieds 6 pouces de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une maison cottage double ayant 4 chambres et cuisine de 2 chambres, cuve, etc., et porte le numéro municipal 505 de la rue Chartres.

Cette propriété est maintenant louée à raison de $12 par mois chaque côté, faisant $24 par mois pour toute la bâtisse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
30 juin—30—juillet 3 10 17 24 31

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriétés foncières et actions à l'encan.

Succession de James Govan.

No 16,299—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 aout 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 30 juin 1886, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

1° Deux lots de terre avec améliorations, désignés comme Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Commune, Gravier, Genois et Telémaque.

2° Un ilet de terre désigné comme No 2099 borné par les rues Musique, Arts, Humanité et Benefit.

3° Un ilet de terre désigné par le No 1796 borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Abondance et Agriculture.

Et en même temps et au même endroit il sera vendu les actions suivantes:

Trois (3) actions du capital stock de la compagnie d'assurance des Marchands.

Conditions de la vente—Pour les actions du comptant avant le transfert. Pour les propriétés foncières du comptant, les acquéreurs assumeront les taxes de 1886 et déposeront 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant A. Hero, Jr., notaire.
6 juillet—6 17 24 31—aout 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées et rémunératrices dans les Premier et Quatrième Districts, rues St. Joseph et Joséphine,

Et une maison de résidence rue Market.

Succession de Mme Martin J. Farrell.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un arrêt de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 17 juin 1886, et rendu dans la dite succession de Mme Martin J. Farrell, No 17 899 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les propriétés dont suit la description—

1° **La maison double en briques, 98 rue St Joseph**, côté Sud, entre les rues Tchoupitoulas et Foucher. Le terrain est le No 4 et a 18 pieds 9 pouces rue St. Joseph, sur une profondeur variant d'après un plan, et est situé dans un quartier populeux entouré de fabriques, et est toujours loué à de bons locataires.

2° **La maison de résidence en bois à deux étages, 112 rue Market**, côté Sud, entre les rues Annonciation et Chippewa. Le terrain se compose de deux terrains, Nos 17 et 18; ils sont contigus et mesurent, chacun, 31 pieds de façade rue Market, sur 120 de profondeur. La bâtisse est moderne; elle vient d'être réparée et a une excellente apparence. Il y a un salon double, salle à manger, cabinet, cuisine et 4 chambres à coucher. Le terrain adjacent conviendrait pour l'érection d'une maison ou cottage double.

3° **La maison cottage à un étage, Nos 93 & 99 rue Joséphine**, côté Nord, entre les rues Chippewa et St. Thomas. Les terrains sont désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5; ils mesurent ensemble environ 42 pieds 8 pouces de façade rue Joséphine, sur des profondeurs variant de 85 à 87 pieds 7 pouces; et ont droit à certains privilèges d'une allée commune dans le fond, le tout d'après un plan. La propriété est louée à raison de $40 par mois.

Ces maisons sont dans de bonnes rues, dans un quartier populeux et respectable, à proximité de trois lignes de chemins de fer, à un ou deux ilets de là il y a le meilleur "deep sea steve dore" fonctionnant, de bons locataires à moitié prix peuvent toujours être obtenus.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente, avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles; les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les dites propriétés pour l'année 1886, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire.
20juin—20,26—juil3,10,17,24

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic.

Henry Montreuil vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 17,467.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—LUNDI, 2 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 17 juin 1886 il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, appartenant au dit débiteur, à savoir—

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No. 313, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Dumaine et St. Philippe, mesurant 93 pieds 3 pouces de face à la rue Tonti, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur et une largeur dans le fond de 94 pieds 3 pouces, plus ou moins.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1886 au dessus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux, sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20juin—10,17,24,31juillet

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriétés de valeur dans le Second District, Nos. 89, 91 et 93 rue Royale.

Rue du quartier entre Bourgogne et Dauphine.

—AUSSI—

Un échiquier avec toutes ses pièces en or et en argent, ainsi qu'une couronne d'argent offerte à Paul Morphy, le célèbre joueur d'échecs.

Un lot d'argenterie.

Dans l'affaire de Hélena Morphy et autres contre Edouard Morphy.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Dossier No. 17,269.

A l'encan.

PAR MATHER ET HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natches, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans Division A, l'Hon. A. L. Tissot, juge, en date du 24 mai 1886, et signé le 28 mai 1886, dossier No 17,269, dans l'affaire de Helena Morphy et autres contre Edouard Morphy, pour un partage et du consentement des parties intéressées, qui sont toutes majeures et qui ont renoncé aux délais légaux et aux avis, il sera vendu—

1° Un terrain de valeur, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, Bourbon et St Louis, mesurant 66 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur et 67 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, mesure française.

Les améliorations consistent en une maison en brique à deux étages formant magasin et résidence, et connue comme les Nos 89, 91 et 93 rue Royale. La propriété est vendue sujette à un bail du rez de chaussée qui rapporte $61 par mois. Les vendeurs se réservent le droit d'occuper la partie supérieure de la maison comme résidence jusqu'au 1er octobre 1886.

2° Un terrain de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, et désigné comme le terrain No 5 sur un plan de Joseph Pilié, le 6 juillet 1826, annexé à l'acte passé pardevant W. J. Lewis, notaire, le 5 janvier 1828, le dit terrain mesurant (au pied français) 38 pieds 2 pouces de façade rue Barracks, sur 95 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages rue Barracks, entre Bourgogne et Dauphine.

Les dimensions ci-dessus indiquées sont toutes plus ou moins d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, — juillet 1886, et exposés sur les lieux de la vente.

3° Un magnifique échiquier et jeu d'échecs en or et argent, la propriété du célèbre joueur sans rival Paul Morphy. Cet échiquier lui fut offert en appréciation de son génie brillant et unique.

En outre de ce qui précède, par consentement des parties intéressées, tous de l'âge légal.

Un lot d'argenterie.

Une couronne en argent, trophée du renommé Paul Morphy.

Conditions—Pour les effets mobiliers comptant, les effets immobiliers un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit en billets subdivisés au gré des vendeurs, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, transfert de la police d'assurance pour la somme du crédit, taxes de 1886 payées par les acquéreurs. 10 pour cent du prix de l'adjudication à déposer au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—La propriété rue Royale ne peut être visitée que de 2 à 4 heures du soir.
10juillet—10 13 15,17,20 22 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Jolie résidence dans le Troisième District, faisant face à la rue Peters ou Levée.

Succession de Charles Kilshaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17 672.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur, bureau No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 14 août 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 juillet 1886, Dossier No 17 672, pour le compte de la succession de Charles Kilshaw, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée ou Peters, la propriété de A. Janin, rues Flood et Delaronde, et désignée par la lettre A sur un plan annexé à un acte hypothécaire passé pardevant Theo Guyol, notaire, le 26 janvier 1870, et mesurant 67 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Levée ou Peters, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Delaronde, sur une profondeur de 456 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un côté et 472 pieds 7 pouces sur l'autre côté. Ladite portion de terre est composée de tous les lots originaux Nos. 8, 9, 25 et 26 et du lot No 33 dans le fond des lots Nos 13, 14, 15 et 16.

Les améliorations comprennent un cottage résidence en bois ayant 10 chambres, jardin etc.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et conformément à un plan fait par Stewart et Hoffman, voyers, en date du — juillet 1886 qui sera exhibé à l'emplacement de la vente.

Conditions—Pas moins de $2500 comptant et le reste à un et à 2 ans de crédit à raison de 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège et lien du vendeur et hypothèque spéciale. L'acte contiendra la clause de non aliénation et l'amélioration et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de litige en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les acquéreurs assureront les améliorations pour le montant de la portion à crédit et transfèreront la police au porteur des billets et assumeront en sus du prix de son adjudication le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville de 1886.

Acte de vente pardevant Samuel Levy, notaire aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.
13 juil—13 24 31—aout 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Le contenu de la résidence rue Peters entre Flood et Andry.

Succession de Charles Kilshaw.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 17 672.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—MARDI, 20 juillet 1886, à 11 heures a. m. au local ci-dessus décrit, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 juillet 1886, dans l'affaire de la succession de Charles Kilshaw à l'encan il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et autres effets, conformément à un inventaire.

Conditions comptant avant livraison.
7juillet—7 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conditions faciles.

Vente de partage de propriétés de valeur améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

Le magasin et la résidence à deux étages, Nos 348 et 350 rue Deuxième.

La résidence en bois à deux étages, No 105 rue Pleasant.

La bâtisse à un étage, No 76 rue Poeyfarre.

Succession de Charles Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 16 696.

A l'Encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau—No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 7 août 1886 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 15 juin 1886 et signé le 21 juin 1886, Dossier No 16 696, pour compte de la succession de Chas Donnelly, il sera vendu—

1° Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Baronne et Dryades, désigné par le No. 3 d'après un plan dressé par C. A. Hedden, arpenteur, daté le 10 septembre 1851 et déposé dans le bureau de T. O. Stark, notaire, et d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 102 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un magasin et une résidence à deux étages avec une façade en briques élégante et connue comme les Nos. 348 et 350 rue Deuxième et occupée par une grocerie.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Harmonie, Constance et Magasins, mesurant 36 pieds 9 pouces de face à la rue Pleasant, sur une profondeur et façade sur la rue Constance de 120 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, ayant environ neuf chambres, citernes, etc., et connue comme le No. 105 rue Pleasant, louée actuellement à raison de $18 par mois.

3° Un lot de valeur ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Calliope, Camp et Magasins, d'après un plan de Louis Bringier, arpenteur, daté le 4 mai 1836, annexé à un acte daté le 25 mai 1886, passé pardevant D. L. McCoy, notaire, lequel lot mesure 25 pieds 6 pouces de façade sur la rue Poeyfarre sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage, connue comme le No 76 rue Poeyfarre.

Les mesures ci dessus sont toutes plus ou moins, et conformément à de récents plans dressés par Williams & Patton, arpenteurs, daté — juillet 1886.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1886.

Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
7 juil—7,17,24,31—aout 1 à la vente

Propriété du Troisième District.

Succession de Joseph Hammer,

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet,—SAMEDI le 17 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hotel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 17,497, en date du 5 juin 1886, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 100 pieds, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Moulin et Josephine. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas M. Haley, notaire.
12 juin—12,19,26—juil 3,10,17

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE KASPAR AUCH.

Propriétés de valeur améliorées et vagues, dans le Premier, le Quatrième et le Sixième District.

Presse à coton de valeur dans la rue de l'Annonciation. Toute la façade de la rue Richard à la rue Market.

Trois maisons en briques à deux étages

—ET—

Cottage en bois couverte en ardoises dans la rue Jackson, entre Peters et Rousseau.

Maisons en bois à un et deux étages au coin des rues Ste Marie et Religieuse.

Six cottages en bois au coin des rues St Andrew et Constance.

Résidence en briques à deux étages No. 53, Avenue Washington.

Cottage à doubles corps de logis Nos 46 et 48 Avenue Washington.

Trois terrains avec cottage au coin de la rue Chippewa et de l'Avenue Washington.

Résidence en briques à deux étages au coin des rues Carondelet et Philip.

Maison en bois à deux étages No 556 rue Carondelet.

Le cottage nouvellement bâti à double corps de logis No. 554 et 554 1/2 rue Carondelet.

L'ilet de terre de choix borné par les rues Washington, Sixth, Magnolia et Clara, avec bâtisses, laiterie, etc.

Trois terrains de choix pour bâtir dans la rue Austerlitz, près Constance.

Cinq terrains de choix pour bâtir au coin des rues Constance et Cadiz.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Valence, près Carondelet.

Deux terrains de choix pour bâtir dans la rue Carondelet, près Valence, avec les débris qui s'y trouvent.

Succession de Kaspar Auch, décédé.

Dossier No 16,667

A un long crédit. A l'encan

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 14 août 1886 à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez, 1er District de cette ville en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D en date du 6 juillet 1886 dans l'affaire de la succession de Kaspar Auch dossier No 16,667 il sera vendu à l'encan—

Premier District.

1° Une certaine portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, située dans le 1er district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Richard, Chippewa et Market, désigné comme l'ilet No 2 [illegible], mesurant plus ou moins 329 pieds de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 1[illegible] pieds [illegible] entre lignes parallèles, mesure américaine, formant toute la façade du dit ilet sur la rue de l'Annonciation entre Richard et Market.

AUSSI—Une autre portion de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

"Planters' Press Yard",

[illegible] somme de quinze mille dollars ($15,000).

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 30 borné par les rues Rousseau, Jackson, Joséphine et Peters, désigné par la lettre A, et mesurant 32 pieds de face à la rue Jackson, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en trois maisons en briques à deux étages couvertes en ardoises connues comme Nos 19, 21 et 23 rue Jackson; elles ont chacune 6 chambres, une citerne, des lieux d'aisance, un hangar, etc., rapportant environ $42 de loyer par mois.

3° [illegible]

[illegible — remainder of the Hodgson lists for the Quatrième and Sixième Districts, and the Hoey & O'Connor notices (Meubles de salon; Succession de Christoff Ulman; Propriétés foncières dans le Cinquième District, Jerry Mine et als vs Mark Mine), are in very small, partly blurred print]

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de salon, chambres à coucher, salle à manger, montre en or et chaîne, un medaillon, argenterie, plaqué, ustensiles de cuisine, etc., à l'encan—

Succession de Christoff Ulman et femme.

Propriétés foncières dans le Cinquième District, à l'Encan.

Jerry Mine et als vs Mark Mine et als.

Sixième District.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et propre pour affaire dans le Premier District de cette ville,

A l'encoignure des rues Lafayette et Magazine, maintenant occupée par Louis Schwartz.

Succession de Martha A. Cochran.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 17,956.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45, rue Royale—SAMEDI, 24 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hotel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus, juge de la dite cour, en date du 18 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Lafayette, Foucher et Poydras, formant l'encoignure des rues Magazine et Lafayette, et mesurant 63 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 158 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Lafayette et s'étendant dans le fond à la rue Foucher.

Les améliorations comprennent un splendide magasin en briques et bien bâti à trois étages maintenant occupé par Louis Schwartz, Esq., comme magasin de quincaillerie en gros et bien situé comme centre de commerce et un bon placement.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Geo C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
19 juin—19 26 juillet 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Carrollton, (Septième District.)

Succession de Arthemise Trahan.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B—17 724

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 31 juillet 1886, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, sous la Rotonde St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour, daté du 28 juin 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite.

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, carré d'ilet No 115, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Troisième et Zimple, désigné par le No 11 et mesurant 30 pieds de façade rue Zimple, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Ernest Commagere, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 0/0 sera requis sur le lieu de la vente.
30 juin—juillet 3 10 17 24 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Montres en or et en argent, Instruments d'horlogers, Coffre-fort, etc.

Succession de Gustave Potthoff.

No. 18,052—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—MARDI, 27 juillet 1886, à 11 heures A. M. il sera vendu à l'encan au coin du Passage de la Bourse et de la rue de la Douane, en vertu d'un arrêt de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 juillet 1886, pour le compte de la sus dite succession—

Un lot de montres en or et en argent, d'instruments d'horlogers, un coffre-fort, des pendules, etc., etc.

Conditions—Comptant.
16 juil—16, 20, 24, 27.

Beaux Meubles de Ménage, Etc., Etc.

Succession de Mme Zoe Dussuau, veuve en premières noces de Charles Fortier et en secondes noces de Wm. F. Chapman.

No. 18,019—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—LUNDI 26 juillet 1886 il sera vendu à l'encan, à 11 heures du matin sur les lieux No. 284 rue Hopital en vertu d'un arrêt de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 13 juillet 1886, pour le compte de la susdite succession—

Un lot de beaux meubles de ménage, etc.

Conditions—Comptant sur adjudication.
15juil—15 18 22 26

Propriétés de valeur et vacantes dans les Premier et Deuxième Districts.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Robertson et Villeré. Grande maison de résidence de famille.

No. — Chemin du Bayou, entre les rues Villeré et Robertson. Cottage.

Rue Robertson, entre Esplanade et Chemin du Bayou.

Terrain au borné par les rues Douane, Bienville, Salomon et Napoléon.

Grand morceau de terre dans le carré d'ilet borné par les rues Douane, Canal, Salomon et Napoléon.

Cinq terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Barracks, Hopital, Galvez et Johnson.

Quatre terrains dans le carré d'ilet borné par les rues Palmyre, Banks, Broad et l'allée Jeanne.

Onze terrains dans le carré d'ilet borné par les rues White, Palmyre, Banks et l'allée Jeanne.

Succession de Mme M. B. Surgi.

No 16,892—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 1, juillet 1886 à midi il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu d'un arrêt de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1886 pour le compte de la susdite succession les propriétés ci-après décrites, savoir—

1. Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bayou Road, Robertson, Villeré et Esplanade [illegible]

[illegible — items 2 to 10 of the Surgi list, giving lots and measurements in the Second and Premier Districts, are in very small, partly blurred print]

11. Deux lots de terre situés dans le 1er district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, dans l'ilet "D", borné par Jane alley et les rues White, Banks et Palmyre. Lesdits lots mesurent chacun 28 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Banks, sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

12° Un lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, désigné par le No 6, dans l'ilet "D" borné par les rues White, Jane alley, Palmyre et Banks. Ledit lot mesure 25 pieds 7 pouces, 7 lignes de face à la rue Banks sur 25 pieds 7 lignes de largeur dans le fond, avec une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire aux frais des acquéreurs.
16 juin—16,19,26—juil 3 10 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 17,165—Division "C"—Alex. Solari vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Alexandre Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le LUNDI, 26me jour de juillet 1886 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires dudit Alexandre Solari, nommer un syndic et voter sur la question d'accorder audit Solari une décharge de toutes ses dettes et responsabilités, et aussi de voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1886.
Signé F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 juin—3f au 26 juil